

Caen. Des profs en plus pour les élèves handicapés de l'IME : les parents obtiennent gain de cause



Le collectif de parents de l'IME de Caen a obtenu satisfaction après plus d'un an de mobilisation. Archives Ouest-France

Après plus d'un an de mobilisation, les parents des élèves de l'IME de Caen ont gagné. À la rentrée de septembre, des postes d'enseignants supplémentaires seront créés pour les 120 enfants de la structure.

Soulagés. Après des mois de courriers et de manifestations, les parents des enfants handicapés de l'institut médico-éducatif de l'Association des parents et amis des per-

sonnes handicapées (APAEI) [de Caen](#) (Elie-de-Beaumont et Coentin-Donnard) peuvent souffler : à la rentrée de septembre, l'institut comptera deux postes d'enseignants supplémentaires, qui s'ajouteront aux 2,5 postes existants pour quelque 120 élèves, dont plus de 90 ont des besoins scolaires. [Soit seulement deux heures d'école par enfant chaque semaine.](#)

« **On a fortement insisté, et ça a porté ses fruits. Il y a un an, on nous disait que créer des postes d'enseignants était impossible** », se réjouit Laurent Brard, père d'un enfant de 12 ans scolarisé à l'IME et membre du collectif de parents mobilisé depuis février 2019. Ces derniers réclamaient 3,5 postes d'enseignants en plus mais « **le projet pédagogique de l'établissement fixait plutôt la demande à deux postes supplémentaires. Nous nous réjouissons de cette première décision, et nous verrons avec le temps si cela répond aux besoins des enfants dans des conditions satisfaisantes.** »

Des besoins dans le médical et le paramédical

Car pas question pour les parents de baisser la garde. « [Nous avons fait le boulot de l'Éducation nationale](#) (1) dans cette affaire, réaffirme Laurent Brard. **Cette décision ne vient que combler une situation scandaleuse qui durait depuis trop longtemps. Nous continuerons à brandir sans relâche l'intérêt de nos enfants et nous n'accepterons jamais les injustices qui leur sont faites.** »

Car à l'IME on manque aussi de médecins, de psychologues... « **Pour le moment l'Agence régionale de santé nous donne les mêmes réponses que le rectorat l'an dernier. Mais là aussi, il faudra que ça bouge.** »

(1) Nous n'avons pas réussi à joindre l'académie de Caen.

Élodie DARDENNE.